

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2016 portant désignation de membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole Bruxelles-Brabant**

**A.M. 22-11-2017**

**M.B. 29-01-2018**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1, 3°, et alinéa 3 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Vu l'arrêté ministériel du 28 octobre 2016 portant désignation de membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole Bruxelles Brabant ;

Sur proposition de la CSC - Enseignement,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 2, les mots « Thierry DELHOUX » sont remplacés par les mots « Vincent RYCKOORT ».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 22 novembre 2017.

J.-Cl. MARCOURT